

## ARRÊTE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS  
(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : Rue de Sarrebourg n° : 22 tronçon : D43

NATURE DES TRAVAUX

*Ouverture de fosse pour la construction d'un branchement gaz*

Travaux exécutés par une entreprise

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Permission de voirie :

N° : ..... Date : .....

Service : .....

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 26/09/2017 Au : 02/10/2017

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18			
K10			
Feux tricolores	X		

CONTACT ENTREPRISE

**wetp** S.A.S.U.

Nom et adresse de l'entreprise : ..... Zone Industrielle des Forgerons

Personne responsable du chantier : ..... 4 rue des Ecrivains

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : ..... 57913 WOUSTVILLER

Maître d'œuvre / d'ouvrage : GrDF ..... Tel. 03 87 97 07 18 - Fax 03 87 97 34 66

Date : 12/09/2017

Entreprise : ..... STRET 515 403 004 00036

Signature / cachet GrDF - Agence raccordement GA7

Signature / cachet

*Alcée Philippe LEBON  
67950 MONTIGNY-LES-METZ  
Tel : 03 87 16 18 08  
Fax 03 87 56 62 66  
Mail : travaux@z-est@enedis.fr*

*[Signature]*

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

oui

Oui, avec les restrictions suivantes :

Non, au motif suivant :

- Aucune permission de voirie n'est délivrée
- Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
- Autre :

A Sarrebourg, le 13/09/2017

Signature / cachet



Pour le Maire  
L'adjoint délégué

*[Signature]*  
**Roland KLEIN**

Arrêté municipal du 09/03/2016